NOUVELLES

BULLETIN DE L'UNION DES FRANÇAIS
DE L'ETRANGER EN ONTARIO

Box 213, Adelaide St. Station, Toronto, Ont. M5C 2J1

HIVER 1984 **No 7**

LE SENATEUR PAUL D'ORNANO A TORONTO

C'est le lundi 6 février que le Sénateur Paul d'Ornano, Sénateur des Français établis hors de France, rendra visite aux Français de Toronto au **Centre Francophone, 222, ouest Queen's Quay de 17 h. à 18h30,** et se fera un plaisir de répondre aux questions qui lui seront posées par tous les Français présents.

M. Paul d'Ornano, ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures, fit une carrière comme Directeur d'entreprise de travaux publics à Saïgon, au Viet-Nam et au Cambodge. Directeur de la Société des hévéas de Tay Ninh, Président de l'Institut de recherches sur le caoutchouc au Viet-Nam, il était Président de la Chambre de commerce française du Sud Viet-Nam en 1974 lorsqu'il fut élu Sénateur des Français établis hors de France.

——oOo——

DES NOUVEAUX VENUS DANS LES POSTES-CLEF TORONTOIS

La physionomie du Toronto français a subi de nombreux changements depuis l'été.

Nous avons accueilli un nouveau Consul-Général, M. Louis Vorms, Bourguignon originaire de Villefranche-sur-Saône, qui fit des études de Droit à Lyon, et à Strasbourg au centre d'études germaniques. De 1945 à 1958 il occupa des postes en Autriche et à Bonn; puis ce fut l'Australie de 1958 à 1961, San Francisco, Los Angeles de 1961 à 1968, la Zambie (1968-1971) et les Affaires africaines et malgaches au ministère des Relations Extérieures (1971-1975). De 1975 à 1978, M. Vorms eut le poste de Consul Général à Houston, puis à Douala de 1978 à 1981. Il arrive à Toronto de la Nouvelle-Orléans où il séjourna pendant deux ans. Nous lui souhaitons un agréable séjour dans notre ville, espérons que Mme Vorms et leur fille plus jeune qui les accompagne seront heureuses dans leur environnement canadien.

Aux Services culturels est arrivé M. Jean-Pierre Debaere, un parisien de Neuilly-sur-Seine (Agrégation de Lettres Classiques, maîtrise de grec) qui, après avoir enseigné dans la région parisienne de 1975 à 1977, fut chargé de mission au ministère de l'éducation jusqu'en 1980, époque à laquelle il devint Attaché culturel près de l'Ambassade de France à Beyrouth d'où, en septembre 1983, il s'embarquait pour Toronto. Que M. et Mme Debaere trouvent ici le calme qui faisait défaut à Beyrouth.

Depuis août, l'Alliance Française a un nouveau directeur, M. Daniel Soha, fils d'Aix-en-Provence marié à une canadienne-anglophone. De 1970 à 1975 il fit de fortes études de langues (latin-grec, anglais, portugais) qui le menèrent à enseigner le français langue-seconde à l'Alliance Française de New York de 1976 à 1979, et à occuper le poste de Chargé de mission responsable du Centre d'examen des Etats-Unis au service culturel de l'Ambassade à New York de 1979 à 1983. Il est assisté dans sa tâche à Toronto par un coordinateur culturel M. Jacques du Plessis (né à Trois-Rivières) qui, en plus d'une maitrise de linguistique française et de cinéma de l'Université de Montréal (1969-1972), a fait une carrière impressionnante comme professeur de danse, tant en France qu'au Canada.

1. **Les bourses pour la rentrée scolaire 1984-1985**

Le volume des bourses octroyées aux enfants français résidant à l'étranger a été substantiellement augmenté en 1983. Les Français habitant l'Ontario peuvent, cette année encore, bénéficier des bourses et nous invitons les parents intéressés à s'adresser au Consulat Général de France qui pourra leur préciser les conditions de candidature et d'obtention. Dans l'état actuel des choses, seuls les enfants scolarisés à la Toronto French School peuvent obtenir ces bourses.

La date limite du dépôt des dossiers est le **15 avril 1984.**

Assemblée Générale
de l'U.F.E.

jeudi 8 mars 1984
19 h. 30
Centre francophone
222 ouest Queen's Quay
Suivi d'un buffet campagnard gratuit.

DEUX ANS DANS LA VIE DU CONSEIL DE L'U.F.E. ...

L'actuel Conseil de l'Union des Français de l'Étranger, élu le 6 avril 1982, a toujours compté depuis cette date de 13 à 15 membres, ce qui lui a permis de se répartir en comités et de réaliser ainsi un travail utile.

Le **comité scolaire** a entrepris une oeuvre d'envergure: la préparation d'un questionnaire à l'intention des parents français de Toronto ayant des enfants d'âge scolaire, qui visait à étudier l'actuelle situation de l'enseignement en français à Toronto. Grâce à l'amabilité des services consulaires, ce questionnaire a pu être envoyé à 450 familles environ. Le pourcentage élevé de réponses a permis de faire un travail d'analyse approfondi dont les résultats sont présentés dans les pages centrales de ce bulletin. Cette enquête, qui n'avait jamais été faite auparavant, va constituer la base de discussions avec les autorités françaises pour pouvoir réformer les actuelles structures de l'enseignement du français à Toronto.

Par ailleurs, des membres de ce comité ont participé régulièrement aux réunions de la commission des bourses scolaires au Consulat de France.

Le **comité** ayant la responsabilité du **bulletin "Nouvelles"**, quant à lui, n'a pas eu le temps de chômer. De l'automne 1982 à février 1984, vous aurez reçu cinq numéros, ce qui représente presque un par saison. Nous aimerions d'ailleurs vous rappeler que votre collaboration et vos idées seront toujours les bienvenues.

Nous devons au **comité culturel** plusieurs activités intéressantes, certaines en collaboration avec d'autres associations françaises (France Canada, Alliance Française, ...). C'est ainsi qu'au Théâtre du P'tit Bonheur nous avons pu voir — avec des billets à tarif réduit — "Faisons un rêve" de Sacha Guitry en avril 1982, et "La Joyeuse Criée" d'Antonine Maillet en mars 1983. En octobre 1982, l'orchestre philharmonique de France (connu chez nous comme l'Orchestre philharmonique des pays de Loire, d'Angers) nous a permis d'applaudir au Roy Thomson Hall, entre autres musiciens, le très célèbre trompettiste Maurice André. Nous avions pu, là encore, obtenir un tarif réduit pour cette soirée essentiellement française, à l'initiative des services culturels du Consulat de France. En février 1983, nous avons invité nos membres à assister à la présentation en français du film "Tess" de Roman Polanski. Et le bal du 14 juillet 1983 à Fort York, vous y étiez?

Plus récemment, en novembre dernier, une très belle exposition des émaux de Limoges pour laquelle un membre du Conseil a déployé beaucoup d'énergie, a été présentée à l'Alliance Française.

A l'occasion de Noël, une soirée dansante a rassemblé les amateurs autour d'un buffet sympathique. Le Centre francophone nous avait accueilli en 1982. Un très joli monument historique — Enoch Turner School (cf. "Nouvelles" nº 6) — nous avait ouvert ses portes pour 1983.

Quant aux as du bridge cela tombait à pic, ils ne sont pas restés sur le carreau et s'en sont donné à coeur joie. Ils se sont retrouvés pour une soirée-cartes en mai 1983. Pas d'excuses pour les joueurs de tarot qui ne sont pas venus.

Le **comité social** n'est pas resté non plus inactif: un accidenté du travail a pu voir ses problèmes résolus. Les membres de ce comité sont actuellement penchés sur ceux d'un retraité anticipé pour cause d'incapacité de travail. Un Français se dirigeant vers Calgary et éprouvant quelques difficultés financières a également bénéficié de notre aide.

Le **comité des relations publiques** est loin d'être en reste.

- Deux membres de notre Conseil ont été élus au Conseil Supérieur des Français de l'Étranger: Mme Josette Villavarayan-Bardon et M. Paul Boude. Mme Villavarayan se trouvait à Paris les 3 et 4 septembre 1983 pour l'assemblée générale de l'U.F.E. Elle nous a rapporté que certains voudraient voir l'U.F.E. se politiser et a pu exprimer publiquement le souhait de la section de l'Ontario de respecter strictement la neutralité politique.
- L'U.F.E. compte maintenant deux sous-sections en Ontario: l'une à Ottawa sous la présidence de M. Rolland, l'autre à St. Catharines sous la présidence du Professeur René Bismuth.
- Nous avons reçu la visite de deux sénateurs des Français établis hors de France: Jean-Pierre Cantegrit en décembre 1982 et Paul d'Ornano en février 1984. Nous avons chaque fois convié nos membres à venir discuter directement de leurs problèmes avec les sénateurs.
- Des liens commencent à se créer avec la nouvelle Chambre de commerce française.

Nous aimerions par ailleurs mentionner que le précédent conseil avait lancé une campagne de recrutement qui se terminait en mai 1982, avec le tirage d'un billet aller-retour Toronto-Paris, obtenu grâce à la gentillesse de M. Ben Salem, directeur d'Air France, que nous tenons ici à remercier encore une fois. Le tirage a eu lieu à la réunion du nouveau conseil, le 2 juin 1982. Le gagnant a été M. Fernand Siebert, de Kapuskasing, nouveau membre depuis avril 1982. Un bon début!

La gestion de la trésorerie n'a pas été des plus simples. Au 31 mai 1982, la section accusait un déficit de 3 881,46 $ qui se trouve maintenant épongé. Le détail du rapport financier sera présenté à l'assemblée générale du 8 mars 1984, au Centre francophone.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les services consulaires sans lesquels nous n'aurions pu mener à bien l'enquête sur la scolarisation en français à Toronto.

Nous nous félicitons des excellentes relations que nous

(suite page 3)

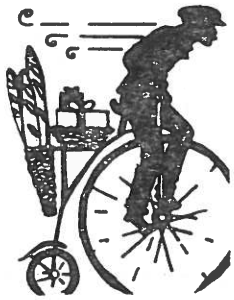

Daniel et Daniel

TRAITEUR

Les produits français
de haute qualité
sont notre spécialité.
Rendez-nous visite
à Cabbagetown

248 Carlton St.
Toronto, Ont. Tel. 968-9275

la grenouille
481 3093
restaurant français, 2357 Yonge st. Toronto

L'un des meilleurs rapports qualité-prix
de Toronto

COMMENT CONTACTER L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

(SECTION DE L'ONTARIO)

Composition du Conseil élu le 6 avril 1982
(modifié les 5 janvier et 6 juin 1983)

Président d'Honneur :	M. Louis Vorms Consul Général de France
Président :	M. Michel Klein (226-0516)
1er Vice-président :	Mme Josette Villavarayan-Bardon (252-2785)
2ème Vice-président :	M. Guy Perrier (924-1210)
Trésorier :	Mme Micheline Buer (961-7554)
Trésorière adjointe :	Melle Marie-Françoise Raffougeau (488-4261)
Secrétaire générale :	Melle Marie-Noëlle Maillard (656-2074)
Secrétaire adjointe et fichier des membres :	Mme Micheline Buer (961-7554)
Membres :	M. Michel Abbat (485-5044)
	M. Jean-Claude Bouhénic (423-1102)
	Mme Paule Bredehoeft (444-8710)
	Mme Jeanne Bryan (922-7974)
	M. Bernard Lecerf (535-1815)
	M. Maurice Rotfarb (223-7973)
	M. Alain Vercollier (484-0727)

Liste et composition des sous-comités

COMITÉ D'ACCUEIL	M. Michel Abbat Mme Micheline Buer
COMITÉ CULTUREL	Melle Marie-Françoise Raffougeau Mme Josette Villavarayan-Bardon
COMITÉ DE LIAISON	M. Guy Perrier Mme Josette Villavarayan-Bardon
COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN	Mme Jeanne Bryan M. Bernard Lecerf Mlle Marie-Noëlle Maillard Melle Marie-Françoise Raffougeau
COMITÉ SCOLAIRE	M. Michel Abbat M. Jean-Claude Bouhénic Mme Paule-Marie Bredehoeft M. Alain Vercollier
COMITÉ SOCIAL	Mme Paule-Marie Bredehoeft

—oOo—

(suite de la page 2)

avons entretenues avec le Consul général Pierre Guérand et le Consul Pierre Crestin, et que nous souhaitons continuer avec notre nouveau Consul général Louis Vorms.

Nous remercions aussi très vivement les directeurs de l'Alliance Française et du Centre francophone qui ont accepté de nous accueillir pour nos réunions ou nos différentes activités.

—oOo—

CANDIDATURES ... S.V.P.

L'actuel conseil de l'Union des Français de l'Étranger a été élu à l'Assemblée générale de mars 1982 pour un mandat de deux ans. Ce mandat arrive donc à expiration et il nous faut, lors de la prochaine Assemblée générale du 8 mars 1984, procéder au renouvellement du Conseil.

Plusieurs membres qui ne seront pas au Canada l'an prochain, ne se représentent pas. Il va donc y avoir un grand vide à combler. Les statuts prévoient un maximum de 15 membres et nous nous sommes rendus compte, au cours de ces deux ans, que nous faisons un meilleur travail si nous sommes nombreux et pouvons répartir les tâches.

Tout membre de l'association peut se présenter. Il suffit d'en aviser le président, Michel Klein, ou la secrétaire, Marie-Noëlle Maillard.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 8 mars avant l'assemblée générale, date à laquelle de nouveaux membres pourront encore s'inscrire et se présenter.

UNE RENAULT
en FRANCE

EUROPEAN CAR SERVICE

Livraison Outre-Mer Location
TT Leasing

André Burtaire
330 Bay Street, Suite 1509
Toronto, Ontario M5H 2S8

366-2413

déménagez-vous en France?

Un déménagement international nécessite une connaissance approfondie des réglementations douanières françaises et étrangères, les dossiers à établir variant selon les pays et les motifs de déplacement. Dans le cas de déménagements outre-mer, nous utilisons des caisses maritimes ou des transcontainers lorsque la relation envisagée le permet.

Qu'il s'effectue par route, par fer, par mer ou par air dans quelque partie du monde que ce soit, le déménagement international relève de notre compétence; nous pouvons là encore, engager notre entière responsabilité sur son bon déroulement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Val Prinsep au (416) 624-4454.

TORONTO - MONTRÉAL - QUÉBEC
VANCOUVER - EDMONTON - CALGARY
SASKATOON - WINNIPEG - OTTAWA

Baron / Baillargeon
Déménageurs Outremer
(416) 624-4454

MEMENTO

LA NATIONALITÉ

Qui est Français?

Les règles fixant l'acquisition ou la perte de la nationalité française sont contenues dans le code de la nationalité, complété et modifié par la loi du 9 janvier 1973.

D'après l'article 17, "est Français l'enfant légitime ou naturel dont l'un des parents est français". Il s'en suit que l'enfant d'un Français ou d'une Française, né à l'étranger est français, même si l'autre parent est de nationalité étrangère. Cependant, si l'État étranger considère que tout enfant né sur son territoire acquiert automatiquement la nationalité du pays, l'enfant français aura double nationalité.

D'après l'article 37, le mariage n'exerce de plein droit aucun effet sur la nationalité.

A) La femme française qui épouse un étranger conserve donc la nationalité française, mais elle peut la répudier par déclaration souscrite devant un Consul de France (cas de pays n'accordant pas leur nationalité à l'épouse étrangère). La femme française, qui n'acquiert pas par mariage la nationalité de son époux et demande la nationalité de celui-ci, ne perd la nationalité française que si elle en fait la demande dans le délai d'un an à partir de la date de cette acquisition (articles 87 et 88).

B) La femme étrangère qui épouse un Français n'acquiert plus automatiquement la nationalité française, mais elle peut l'obtenir par déclaration souscrite par devant un Consul de France ou un juge d'instance en France (article 37-1).

C) L'étranger qui contracte mariage avec un conjoint de nationalité française peut acquérir cette nationalité par déclaration souscrite par devant le juge d'instance ou, à l'étranger, par devant le Consul de France sur justification de dépôt de l'acte de mariage (article 37-1).

Perte de la nationalité française

Toute personne majeure de nationalité française rési-

(suite page 5)

L'EUROPE EN RENAULT T.T.
LA GRANDE ÉVASION

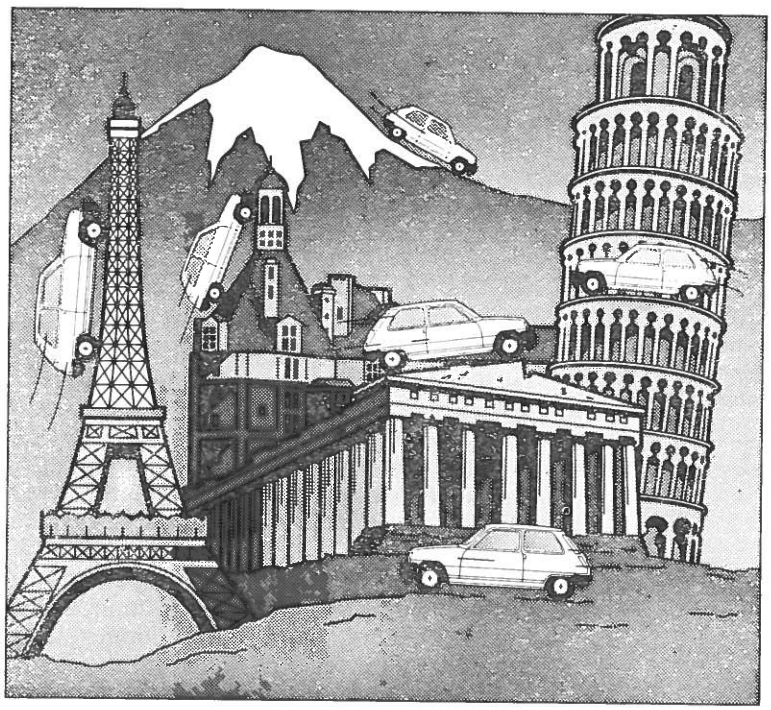

Le plan Renault T.T., c'est la meilleure façon de voyager et de visiter l'Europe ou un pays en particulier.

Jamais bousculés par les horaires de trains et d'autobus, jamais frustrés par un manque de temps, vous voyagez à votre rythme en toute liberté.

Choisir une Renault hors-taxes c'est:
• être assuré d'avoir une voiture toute neuve;
• choisir parmi la vaste gamme Renault en Europe le modèle qui vous convient;
• bénéficier du plus grand réseau de service et d'entretien en France et présent partout en Europe: celui de Renault;
• enfin, c'est aussi un kilométrage illimité, une assurance tous-risques, sans aucun dépôt!

Et le prix? Apprenez que, pour un séjour de 3 semaines ou plus, le plan Renault T.T. est moins cher que les locations ordinaires.

L'Europe en Renault T.T., c'est la grande évasion! N'est-ce pas là le but de toutes vacances?

N'hésitez pas à demander tous les renseignements à votre agent de voyages,

RENAULT

——oOo——

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

EXPOSITION LANDAU: LE FONDATEUR DE L'ÉCOLE DE PARIS

Mort en Israël, la terre de ses ancêtres, qu'il avait retrouvée avec une pieuse ferveur, Zigmunt Landau avait quitté sa Pologne natale en 1920 et fondé avec ses amis Soutine et Kisling la célèbre École de Paris.

Pour ce disciple de Cézanne et de Matisse qui avait appris la peinture en France, la lumière méditerranéenne était aussi indispensable que le pain quotidien — Roger Fry, ce prince de la critique qui fut le plus perspicace conseiller des musées d'Angleterre et des États-Unis, lui rendit un éclatant hommage en saluant en lui un peintre de qualité qui frayait la route à l'art de demain sans rompre le fil d'une civilisation dont il sauvegardait l'esprit sinon la lettre.

A un style explosif, frénétique et apocalyptique, Landau opposait en effet un langage empreint d'une sensibilité et d'une délicatesse qui trahissaient un raffinement extrême. Par son art de lumière, par cette rayonnante fraîcheur de perception visuelle, cette candeur éblouie et cette tendresse naïve qui sont les legs de l'École Siennoise, Landau, qui refuse de trahir son époque, tend parfois la main à Simone Martini.

Un grand nombre de ses oeuvres figurent dans des musées de Paris, Nice, Londres, Buenos Aires et Jérusalem. Cette exposition, dont le vernissage aura lieu le 13 février à 18 heures à l'Alliance Française, est une grande première canadienne. M. Gabriel Landau, fils de l'artiste, présentera l'oeuvre de son père (19h30).

DOSSIER-ÉDUCATION

I. PRÉSENTATION ET DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

La scolarisation des enfants étant un problème très important pour les parents français vivant en Ontario, l'U.F.E. (82-84) a pensé qu'une étude sérieuse des solutions devait passer par une enquête préalable auprès des principaux intéressés.

Par l'intermédiaire des services du Consulat — que nous remercions vivement de sa collaboration efficace — nous avons pu joindre les parents immatriculés au Consulat.

Il est évident que nous n'avons touché qu'une partie de la population (puisque tous les Français ne sont pas immatriculés) et que les résultats qui vont suivre n'ont qu'une valeur relative mais les réponses assez nombreuses permettent d'établir un échantillonnage représentatif.

Sur les 520 questionnaires envoyés (accompagnés d'une enveloppe pré-timbrée pour la réponses) 165 nous ont été retournés. Si l'on retire de ce chiffre les 24 questionnaires qui nous sont revenus à la suite d'un changement d'adresse et les 8 qui n'ont pas été retenus parce qu'ils étaient incomplets, 135 questionnaires ont été vraiment utilisables.

Le dépouillement de ces questionnaires a été un gros travail. Nous donnons ci-dessous les résultats de chaque question. La plupart du temps, nous donnons des pourcentages plutôt que des chiffres absolus pour mieux faire ressortir la force relative des choix.

On ne s'étonnera pas de trouver, dans certains cas, des chiffres éloignés de 135. Ils s'expliquent par le fait que certaines questions permettaient au répondant de retenir plusieurs critères à la fois ou par le fait qu'il pouvait ne pas vouloir répondre à telle ou telle question.

Les moyens de l'U.F.E. ne nous ont pas permis d'établir des corrélations entre les réponses des différentes questions (un micro-ordinateur aurait été nécessaire) mais il est possible, dès maintenant, de dégager certaines tendances d'opinion.

Les réponses de l'enquête sont gardées dans les archives de l'U.F.E.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu répondre au questionnaire. C'est le sérieux et les précisions qu'ils ont apportés à leurs réponses qui donnent tout leur poids aux informations ci-dessous.

II. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1. 92% des répondants (familles résidant sur le territoire de la juridiction du Consulat) habitent Toronto ou dans un rayon de 40 km.

8% seulement habitent à plus de 40 km.

2. La moitié des personnes (49%) sont ici avec l'intenton de rester plus de 5 ans. Cette période couvre au minimum tout un cycle scolaire. Une bonne partie des personnes dont l'opinion n'est pas encore arrêtée (35%) est à ranger dans la même catégorie.

15% seulement des personnes interrogées sont ici pour moins de cinq ans. Les personnes de passage (moins de 2 ans au Canada) ne représentent que 3%.

3. 24% des foyers parlent toujours le français.

5% des foyers parlent toujours l'anglais.

Le reste parle, à des degrés divers, les deux langues (ou — rarement — une autre langue). Il est difficile de savoir si les parents s'adressent en français aux enfants ou entre eux. L'enquête mériterait d'être précisée; pourtant la question No 6 apporte un éclairage intéressant et permet de pallier aux insuffisances de la question 3.

4. Combien avez-vous d'enfants résidant en Ontario?

Nombre d'enfants	1	2	3	4	5
Pourcentage de familles ayant ce nombre d'enfants	30%	52%	11%	5%	1%

N.B. Les 132 familles ayant répondu à la question 4 ont au total 256 enfants. Par conséquent, pour ces familles, le nombre moyen d'enfants est très voisin de 2 .

5. et **7.** On constate que la distribution des enfants par classes d'âge est pratiquement uniforme, tous les groupes d'âge (à l'exception des 16 et 17 ans) étant presque également représentés.

On remarque la même uniformité quand on examine la répartition des enfants par "grade" dans le primaire et le secondaire (jusqu'au grade 10).

25% des enfants scolarisés sont à l'école maternelle.

6. et **8.** 21% seulement des enfants s'expriment plus facilement en français.

32% des enfants parlent plus facilement l'anglais.

Environ la moitié (47%) se déclarent bilingues. Il ressort des résultats une régression du français par rapport à l'anglais.

42% des enfants sont dans des écoles anglaises (dont 7% en immersion).

35% des enfants sont dans des écoles françaises canadiennes.

22% des enfants sont dans une école canadienne bilingue (essentiellement la Toronto French School).

Types d'écoles fréquentées:

une école anglaise			une école française			une école bilingue (TFS)	un autre établissement
publique	privée	d'immersion	publique	séparée	privée		
19%	16%	7%	17%	16%	2%	22%	1%
	42%			35%			

9. Selon quels critères avez-vous choisi les écoles mentionnées ci-dessus?

Importance → / Critère ↓	Très important	Relativement important	Peu important	Non réponse à ce critère
Proximité	26%	24%	7%	43%
Qualité	50%	9%	2%	39%
Gratuité	13%	19%	6%	62%
Raisons religieuses	10%	6%	12%	72%
Enseignement en français	50%	7%	3%	40%

Les deux critères retenus en priorité par les parents sont très nettement la qualité de l'enseignement et le fait que l'enseignement se donne en français.

Il est intéressant de noter que le critère "enseignement en français" (57% pour: très important et relativement important) correspond aux chiffres de 35 et 22 de ceux qui ont choisi une école française ou bilingue (voir questions 6 et 8).

Avantages et inconvénients des écoles fréquentées (d'après les réponses données)

a) Écoles anglaises

La grande majorité des parents ayant scolarisé leurs enfants dans le système anglais s'est montrée satisfaite de la qualité des programmes anglais. Certains parents (moins nombreux) apprécient la possibilité d'immersion en français et la part importante de l'emploi du temps réservée à l'éducation physique.

Il est à remarquer que 25% de ces parents ont opté pour ce genre d'école en raison de la proximité ou à cause des facilités de ramassage scolaire.

La critique quasi unanime a porté sur la carence sérieuse de l'enseignement du français, en règle générale médiocre ou très insuffisant, excepté peut-être en ce qui concerne quelques écoles anglaises d'immersion française. Le coût élevée des écoles privées et l'éloignement ont été l'objet d'un nombre limité de critiques.

Il est à noter que certains parents (rares) n'ont vu aucun inconvénient à ce que leurs enfants soient éduqués en système anglais.

b) Écoles françaises (sauf la Toronto French School)

Les parents qui ont opté pour l'école française avaient pour souci primordial de voir leurs enfants recevoir un enseignement en français dans toutes les disciplines. Ils apprécient le fait que, plongés dans l'atmosphère torontoise, leurs enfants deviennent ainsi bilingues. De nombreux parents apprécient le bon niveau des programmes et la discipline qui règne dans l'école mais beaucoup aimeraient un type d'enseignement "européen". Certains commentaires insistent sur l'avantage de petits effectifs et d'un bon système de transport scolaire. Beaucoup sont inquiets de la qualité du français parlé à l'école. Dans les écoles publiques dites "françaises" le grand nombre d'élèves anglophones (parfois majoritaires à 80% dans une classe) expliquerait la mauvaise qualité de la langue parlée.

L'éloignement des écoles françaises pose un problème pour certains, de même que l'existence de classes surchargées.

c) Toronto French School

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits du bon niveau académique général de l'école et se réjouissent des possibilités de bilinguisme offertes par l'école. Néanmoins quelques parents ont remis en cause le mythe de la qualité de l'enseignement du français en tant que langue vivante parlée dans l'école. L'enseignement des matières scientifiques est considéré comme le point fort de l'école, encore que, paradoxalement, la T.F.S. ne soit pas équipée pour préparer aux baccalauréats scientifiques D ou C. Presque tous les parents ayant leurs enfants à la T.F.S. se sont plaints du coût très élevé des études. Certains souhaiteraient recevoir une aide financière sous forme de bourses. Quelques parents voudraient voir un emploi du temps avec plus de sports. Un problème souvent mentionné est celui de la faible proportion des élèves français dans l'école à forte majorité anglophone. Un souhait formulé: que l'école ait davantage une vocation "internationale".

11. et **12.** Si actuellement existait en Ontario un système d'enseignement "à la française", y inscririez-vous vos enfants?

Réponse →	oui	peut-être	non
Pourcentage →	58%	29%	13%

87% des répondants envisagent sérieusement de mettre leurs enfants dans une école "à la française".

Commentaires des répondants:

a) En faveur
- — parce que l'école publique française de Toronto est trop anglicisée;
- — parce que les programmes et le niveau académique seraient supérieurs;
- — parce qu'on souhaite une réintégration en France;
- — parce qu'on souhaite plus de discipline;
- — parce qu'on pourrait garder la culture française.

b) En faveur, mais avec certaines réserves
- — tout dépend du prix;
- — il faudrait adapter l'école à la vie nord-américaine et ménager des passerelles qui permettent de passer dans les universités canadiennes (problème des équivalences de diplômes);
- — oui, si les professeurs viennent de France;
- — oui, si la discipline n'est pas trop forte;
- — oui, si le ramassage scolaire peut être envisagé.

c) Pas en faveur
- — nous voulons nous intégrer à la vie canadienne où l'anglais est la première langue;
- — il est trop tard, nos enfants ont entre 14 et 18 ans;
- — le système français est trop lié au "bachotage".

13. Si vous souhaitez un enseignement "à la française", quelles raisons motivent votre choix?

Importance → / Facteur ↓	Très important	Relativement important	Peu important	Non réponse à ce facteur
La préparation au baccalauréat est un facteur	20%	22%	15%	43%
La réintégration au système français est un facteur	14%	17%	20%	49%
La qualité reconnue du système académique français est un facteur	46%	21%	3%	30%

Les deux tiers des personnes (67%) insistent sur la qualité reconnue au système académique français.

44% attachent de l'importance à la préparation au baccalauréat.

1/3 seulement pense que la réintégration au système français est un critère important.

14. Pour une scolarisation "à la française".

63% des répondants voudraient payer moins de 2 000 $.

32% sont prêt à payer entre 2 000 et 3 000 $.

5% seulement sont prêts à payer plus de 3 000 $.

A la question subsidiaire: "Quel serait le maximum envisageable?", les réponses vont de 3 000 à 5 000 $. La valeur médiane est de 2 000 $.

15. et **16.** Les bourses

Questions ↓ / Réponses →	oui	non
Êtes-vous au courant des bourses?	39%	61%
Avez-vous fait une demande de bourse?	18%	82%
Si oui, la réponse a-t-elle été favorable?	67%	33%
Dans l'hypothèse où vous pourriez mettre votre enfant dans un établissement "à la française", seriez-vous prêt à faire une demande de bourse?	91%	9%
L'octroi d'une bourse à un élève du secondaire devrait-il être lié à la préparation au baccalauréat français?	54%	46%

En outre, les effectifs de réponses obtenues indiquent que 45% des gens au courant de l'existence des bourses en ont fait une demande. Pour 67% de ceux-ci, la réponse a été favorable. En dernière analyse, seulement 10% des 138 répondants ont obtenu une bourse.

N.B. — Le Consulat nous fait savoir que pour l'année 83/84 les chiffres absolus sont les suivants: 47 dossiers ont été recevables et 45 ont reçu une réponse favorable. Pour le montant global et la répartition, voir "Nouvelles" No 6, Automne 83.

17. Option qu'il faudrait envisager:

Un établissement privé bilingue qui serait payant (4 500 $ environ) mais avec la possibilité de bourses selon le revenu des parents (soit la situation actuelle).	5%
Un établissement privé bilingue qui serait payant, mais dont les frais seraient substantiellement réduits pour **chaque élève** français (2 500 $) grâce à une aide du gouvernement français.	36%
La création ,à Toronto, d'une école française du type Stanislas (Montréal) ou Paul Claudel (Ottawa) avec frais de scolarité égaux ou inférieurs à 2 500 $.	36%
Un établissement public franco-ontarien (entièrement gratuit) avec soutien pédagogique français — par correspondance ou autre.	23%
	100%

La solution d'une école privée bilingue au coût de 4 500 $ n'est acceptée que par 5% des répondants (voir réponse nº 14). La quasi unanimité la refuse, même avec la possibilité de bourse au prorata du revenu des parents.

La solution préférée serait un établissement dont les frais de scolarité ne dépasseraient pas 2 500 $, qu'il s'agisse d'un établissement bilingue ou d'un lycée français.

18. Cours par correspondance offerts par le ministère de l'Éducation nationale

92% des répondants ne connaissent pas l'existence des cours par correspondance offerts (pratiquement gratuitement) par le ministère de l'Éducation nationale. Nous profitons de l'occasion pour transmettre aux intéressés une adresse utile:

Centre national d'enseignement par correspondance
3022 X
76041 ROUEN CEDEX
France

19. L'"école du samedi"

La formule de "l'école du samedi" est méconnue ou rejetée comme étant insuffisante ("ne remplace pas une vraie scolarité") ou comme étant une surcharge à un emploi du temps déjà rempli.

39% l'accepteraient, surtout comme appoint culturel (initiation à la vie artistique française, à l'histoire, etc.).

20. Les suggestions exprimées dans les questionnaires

Le souhait presque général est que les parents français de Toronto puissent scolariser leurs enfants dans un système français identique à celui de la métropole et que l'enseignement soit dispensé par des enseignants formés en France. Certains justifient ce souhait par un désir profond de pouvoir effectuer une réinsertion en France, si besoin est, et de résister au glissement vers l'anglophonie. A cet égard, certains parents désireraient exclure les enfants anglophones du système.

Trois solutions théoriques sont proposées:

1. créer un lycée français;
2. utiliser une école francophone ou bilingue déjà existante, en y introduisant un programme français, dispensé par des enseignants français et supervisé par l'Éducation nationale française;
3. utiliser les locaux de l'Alliance Française où quelques professeurs détachés pourraient préparer les élèves de terminale aux différents baccalauréats.

On signale que les critères d'admission dans ces "écoles" devraient être bien définis afin que les Français ne se retrouvent pas une fois encore minoritaires.

Certains parents souhaiteraient être plus renseignés sur les différentes possibilités d'enseignement en français existant à Toronto, ainsi que sur les modifications qui sont, au cours des années, apportées aux programmes français.

D'autres pensent qu'une "école du samedi" ou l'ouverture d'un "club français", où les enfants pourraient se rencontrer, seraient un moyen de pallier partiellement les carences actuelles.

Si une école "à la française" était créée, les parents souhaiteraient qu'elle soit subventionnée, en partie tout au moins, et qu'elle tienne compte de l'environnement nord-américain (bon enseignement de l'anglais, développement du bilinguisme).

Le problème de la reconnaissance par l'Ontario des crédits et du baccalauréat obtenus dans cette école "à la française" soucie plusieurs parents qui voudraient assurer, si nécessaire, un avenir universitaire nord-américain à leurs enfants.

Le problème de l'obtention de bourses pour continuer des études universitaires en France a également été soulevé. L'idée de pensionnat en France, subventionné par des bourses du gouvernement n'a été suggérée qu'une fois.

Enfin, quelques personnes disent qu'une enquête statistique sur les autres lycées ou écoles existant au Canada, sur leurs programmes, leurs contrôles et leur fonctionnement pourrait aider à mieux définir et à mieux comprendre ce qui pourrait être réalisé à Toronto.

III. NOTRE POSITION ET NOS SUGGESTIONS

1. Nous constatons que la situation scolaire pose de sérieux problèmes.

S'ils ne prennent pas l'option de l'école confessionnelle, les parents français qui veulent préserver leur langue, ont le choix entre

a. une école dite "francophone", gratuite et publique mais où la présence majoritaire d'anglophones entraîne, de fait, l'anglicisation des élèves.

b. une école bilingue privée et payante où les programmes sont sensiblement plus proches du système français mais où la très grande majorité des élèves est anglophone et où les frais d'inscription sont très élevés (environ 4 500/5 000 $ par enfant).

2. Le système des bourses est-il une solution?

Les bourses sont certainement un élément utile et, pour certains, indispensable. Elles aident efficacement des personnes qui en ont besoin et le fait que l'on exige maintenant une déclaration de revenus (T1A) ajoute encore au sérieux de la sélection.

Mais les bourses ne sont pas la solution absolue; elles ne permettent pas de pallier les carences des structures d'enseignement existantes. Elles devraient être complétées par d'autres mesures.

a. On peut penser en effet que le montant global des bourses augmentera chaque année mais, le nombre des postulants pouvant augmenter, lui aussi, et peut-être dans une proportion plus grande, le montant alloué à chaque individu est sujet à des fluctuations et n'a donc rien de garanti.

b. Même lorsque la réponse est favorable et que l'on obtient un quart de bourse ou une demi-bourse, le montant des frais d'inscription à la Toronto French School reste très élevé et dépasse les possibilités financières de nombreux parents.

c. Les bourses sont liées — a priori — à l'inscription de l'élève à la Toronto French School (il faut s'inscrire formellement à cette institution avant même de savoir si l'on bénéficiera d'un montant de bourse et donc faire des démarches plus ou moins contraignantes).

d. Surtout les bourses entretiennent l'ambiguïté du statut de la Toronto French School qui, placée "sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine d'Angleterre", reçoit indirectement, par le privilège des bourses, une sorte de reconnaissance de facto de la France alors que, jusqu'ici, sans avis officiel d'une inspection pédagogique et sans l'agrément formel du ministère français de l'Éducation nationale, rien ne permet de dire dans quelle mesure l'établissement répond aux normes que l'on attend d'une école officiellement reconnue (préparation sérieuse au baccalauréat notamment).

3. Dans quelles directions travailler dans l'avenir?

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, il n'est pas souhaitable de prolonger le statu quo.

b. Il faut que l'établissement qui, actuellement, reçoit le "label qualité France" soit inspecté sur le plan pédagogique et fonctionnel pour qu'on sache s'il répond aux normes de l'Éducation nationale. La Toronto French School est certainement une école privée de grande qualité mais il faut établir nettement pourquoi elle serait privilégiée par rapport à une autre école aux yeux des autorités françaises.

c. La Toronto French School, d'après nos recherches, correspond assez bien au système français quand il s'agit des petites classes et du primaire. Mais les programmes divergent de plus en plus sensiblement quand il s'agit du secondaire. Comme le signalent certains parents, la préparation au baccalauréat laisse à désirer, surtout dans les matières scientifiques. Or, la préparation au baccalauréat, (diplôme reconnu par les universités canadiennes) devrait être l'objectif de ceux qui demandent un soutien financier du gouvernement français. On ne voit pas pourquoi, en effet, le gouvernement français soutiendrait des élèves dont le seul but serait de s'intégrer, à grands frais, au système scolaire privé nord-américain.

d. Compte-tenu des difficultés liées à la création "de novo" d'un lycée français, les autorités pourraient vouloir encourager la Toronto French School et en faire l'établissement privilégié de sa politique d'éducation. Il faudrait garantir alors, à partir du "grade 9", une filière qui corresponde nettement aux besoins des élèves français désireux de garder des liens intellectuels et culturels avec la France (un programme conforme à celui de l'Éducation nationale).

La Toronto French School, en échange de cet effort pédagogique — garanti et contrôlé régulièrement — pourrait peut-être recevoir une aide technique substantielle (par exemple le détachement de quelques enseignants envoyés de France), une aide souhaitable qui réduirait d'autant les frais de scolarité des élèves français. (Une "subvention — matière grise" au lieu d'une enveloppe financière).

e. Si les négociations n'aboutissaient pas, il faudrait analyser les causes de l'échec et penser à la création d'un établissement sous juridiction française. Cette décision d'importance demanderait de gros capitaux mais la population française et francophone de la ville de Toronto (qui sera reconnue bilingue) permettrait de rendre viable un tel établissement. Celui-ci, grâce à Glendon, déboucherait d'ailleurs sur une université bilingue.

f. En attendant, on pourrait peut-être mettre sur pied un programme culturel de soutien pour les élèves français. (L'essai d'un programme culturel limité pourrait se faire par vidéo et par un personnel compétent et rémunéré, déjà en place à Toronto). Les locaux de l'Alliance française ont été suggérés dans les réponses de l'enquête. La location d'autres locaux (bibliothèques publiques ou institutions scolaires serait aussi envisageable).

g. Enfin rappelons l'importance des cours par correspondance du C.N.E.C. Ceux-ci ne peuvent pas toujours compenser une scolarisation complète mais ils peuvent rendre de grands services.

Nous espérons que les informations données dans ce document permettront à chacun d'avoir une vue d'ensemble du problème scolaire tel qu'il apparaît dans la région du Grand Toronto et nous remercions tous ceux qui, en répondant à notre enquête, ont permis de mener à bien ces recherches constructives.

Contributions des sous-sections

NOUVELLES DE LA SOUS-SECTION D'OTTAWA

L'Assemblée Générale de la sous-section d'Ottawa de l'U.F.E. s'est tenue le 8 décembre 1983 dans l'auditorium de la bibliothèque municipale en présence d'une trentaine de personnes. M. Jean de Souza, Consul de France, et Mme Josette Villavarayan-Bardon, vice-présidente de l'U.F.E. de Toronto répondirent aux questions.

C'est le 16 janvier 1984 que le Conseil d'administration se réunit pour la première fois chez M. J. L. Malherbe, président-fondateur, en présence de Mme Josette Villavarayan-Bardon membre d'honneur de cette sous-section. Le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes: M. M. Rolland, président, M. J. L. Malherbe, 1er vice-président, M. G. Beyer, 2ème vice-président, M. M. Toussaint, trésorier, Mme E. Goffart, secrétaire, Mme J. Pegaz, secrétaire adjointe, Dr D. Letouzé, conseiller.

——oOo——

(suite de la page 4)

dant habituellement à l'étranger qui acquiert volontairement une nationalité étrangère, ne perd la nationalité française que si elle le déclare expressément par devant le Consul de France et au plus tard dans le délai d'un an à partir de la date de cette acquisition. Ce délai passé, le Français ou la Française ne peut perdre la nationalité française que par la procédure de la répudiation par déclaration (article 94) ou par celle de la libération par décret des liens d'allégeance à l'égard de la France (article 91).

La double nationalité

Elle entraîne des avantages et des inconvénients. Les avantages sont d'ordre pratique et relatifs à l'exercice des professions ordinairement interdites aux étrangers; les inconvénients résident dans la difficulté d'obéir parfois aux législations des deux États.

Un double national ne peut se prévaloir que de la nationalité du pays où il réside: le Français double national ne peut bénéficier de la protection de l'État français lorsqu'il réside dans le pays dont il a aussi la nationalité.

La France n'a pas à considérer si un Français a ou non une autre nationalité: un double national, a envers la France, les mêmes droits et les mêmes devoirs que s'il n'avait que la nationalité française.

COMMUNICATION DE ST. CATHARINES

LES FRANÇAIS DE LA PÉNINSULE DU NIAGARA

Au Shaw Festival Theatre à Niagara-sur-le-Lac, Françoise Brunet est secrétaire/adjointe aux Communications. Le théâtre présente des pièces de George Bernard Shaw et de ses nombreux contemporains (incluant Labiche et Feydeau).

Les Communications au Shaw comprennent la publicité, le marketing, les relations publiques (avec les media, les acteurs et le public). C'est un travail intéressant, complexe et très absorbant. Durant la saison de mai à octobre, les heures sont longues, mais quand on aime le théâtre, elles ne comptent pas.

Mme Brunet vit à Niagara depuis 8 ans et s'y plaît beaucoup .Le site est magnifique et le climat acceptable. Pour ceux qui aiment la nature, les possibilités sont nombreuses: bateau à voile, promenades (la plus intéressante dans les gorges du Niagara), sites historiques, etc.

——oOo——

L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE A TORONTO

L'Orchestre National de France se produira les 12 et 13 mars à 20 heures à Roy Thomson Hall.

Composé de 100 exécutants cet orchestre est dirigé par Lorin Maazel. L'administration du Roy Thomson Hall réserve 100 places à prix réduits pour les membres de l'U.F.E.: place d'orchestre à 28.00 $, place au mezzanine à 25.00 $. Les programmes seront les suivants:

lundi 12 mars: Symphonie No 3 (Rachmaninoff)
L'Oiseau de feu (Stravinsky)

mardi 13 mars: L'apprenti sorcier (Dukas)
La mer (Debussy)
Prélude à l'après-midi d'un faune (Debussy)
Daphnis et Chloé (Ravel)

Pour plus de renseignements et réservation des places s'adresser à Melle Raffougeau (488-4261) à partir de 20 heures; Mme Villavarayan (252-2785) dans la journée; Mme Bryan (922-7974) le matin.

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE TORONTO présente :

895 Yonge Street
Toronto, Ontario, M4W 2H2
Téléphone : 922-2014

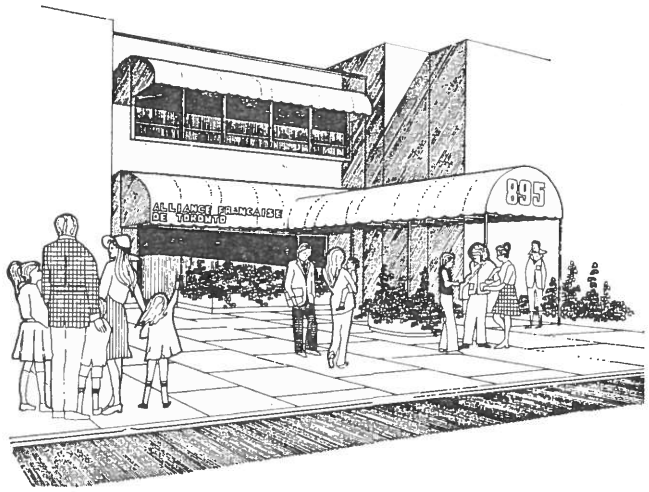

Lundi 13 février

à 18 h — Exposition Zigmunt Landau (École de Paris 1898-1962) Pastels, huiles, dessins
M. Gabriel Landau présentera l'oeuvre de son père.

Mars

Exposition: Maquette et plans du nouvel opéra populaire de la Bastille à Paris.
M. Carlos Ott, architecte, présentera cette exposition dont il est l'auteur.

Avril

Exposition: "Paysages de France" dessins d'Arthur Levine, artiste peintre, professeur à la "City University of New York"
M. Levine présentera lui-même son oeuvre.

(Les dates des expositions de mars et avril seront confirmées courant février. Veuillez appeler le secrétariat à 922-2014).

À VOIR...

À ENTENDRE...

ALLIANCE FRANÇAISE (922-2014)

Février

Cinéclub	1 fév. 84	19h15	"Les anges du péché" (1943) de Robert Bresson
	8 fév. 84	19h15	"Les dames du Bois de Boulogne" (1945) de Robert Bresson
	15 fév. 84	19h15	"Une femme douce" (1969) de Robert Bresson
	22 fév. 84	19h15	"Orphée" (1950) de Jean Cocteau
Vernissage	13 fév. 84	18h00	"Zigmunt Landau", École de Paris (1898-1962) (pastels, huiles et dessins)
		19h00	M. Gabriel Landau présentera l'oeuvre de son père

Mars

Exposition*			Maquette et plans du nouvel Opéra populaire de la Bastille: Carlos Ott, architecte, viendra présenter cette exposition dont il est l'auteur

Avril

Exposition*			"Paysages de France": dessins d'Arthur Levine, artiste peintre, professeur à la City University de New York, qui présentera lui-même son oeuvre

TV ONTARIO (484-2644)

Télé-cinéma	5 fév. 84	21h00	"Prova d'orchestra" de Federico Fellini (1979) avec Baldwin Baas
	12 fév. 84	21h00	"La veste verte" de Franco Giraldi ((1979) avec Jean-Pierre Cassel et Ranzo Montagnani
	19 fév. 84	21h00	"Mon oncle d'Amérique" de Alain Resnais (1980) avec Gérard Depardieu et Nicole Garcia
	26 fév. 84	21h00	"Fanfan la tulipe" de Christian-Jaque ((1951) avec Gérard Philipe et Gina Lollobrigida
	4 mars 84	21h00	"La tragédie de MacBeth" de Roman Polanski (1971) avec Jon Finch et Francesca Annis
	11 mars 84	21h00	"Le divorcement" de Pierre Barouh ((1979) avec Michel Piccoli et Lea Massari
	18 mars 84	21h00	"La petite sirène" de Roger Andrieux (1980) avec Laura Alexis et Philippe Léotard
	25 mars 84	21h00	"La confusion des sentiments" de Etienne Périer (1980) avec Michel Piccoli et Pierre Malet
Télé-club jeunesse	19 fév. 84	15h30	"Les douze travaux d'Astérix"
	18 mars 84	15h30	"Astérix le Gaulois"

TORONTO FREE THEATRE (368-7601)
en collaboration avec le Shaw Festival

jusqu'au 12 fév. 84 — "Charcuterie fine" (en anglais) de Tilly

THÉATRE DU P'TIT BONHEUR (363-6401)

Théâtre 7-26 fév. 84	"Strip" de Catherine Caron
du mardi au samedi 20h30	avec Claude Lefebvre, Francine Vézina et Muguette Moreau
dimanche 13h00	
8-18 mars 84	"C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles" de Marie Laberge
du mardi au samedi 20h30	avec Dennis O'Connor, Jeanne Sabourin,
dimanche 14h30	Anne Larose et Diane Cardinal
1-20 mai 84	"Fort Rouillé" de Patricia Dumas

ART GALLERY OF ONTARIO (977-0414)

11 fév. - 1 avr. 84 — "Daumier et la caricature"

ROY THOMSON HALL (593-4828)

Concert	12-13 mars 84	Orchestre National de France, sous la direction de Lorin Maazel

ET À LIRE...

PRIX LITTÉRAIRES

"Cherokee" de Jean Echenoz (Prix Médicis 1983)
Les Éditions de Minuit ($13.55)
"Le valet de plume" de Jacques Folch-Ribas
(Prix Molson de l'Académie canadienne-française 1983)
Acropole ($12.95)
"La bicyclette bleue"
Tome I: Les choix impossibles (1939-1942)
Tome II: La résistance (1942-1944)
de Régine Desforges
(Prix des Maisons de la Presse 1983)
Éditions Ramsay ($16.95 chaque tome)

ROMANS

"La chambre des dames" et "Le jeu de la tentation"
de Jeanne Bourin
(histoire d'une famille d'orfèvres à Paris au 13ème siècle)
La Table Ronde (deux tomes: $15.95 et $16.95)
"La violente amour" de Robert Merle
(roman qui se situe au 16ème siècle)
Plon ($19.95)
"Sauve-toi, Lola" de Ania Francis
(le drame du cancer)
Éditions Bernard Barrault ($17.95)
"Prélude, choral et fugue" de Pierre Schaeffer
(journal de guerre (1939) personnel: amour et foi)
Flammarion ($29.50)
"Les communistes" de Aragon
Temps Actuels (deux tomes: $20.70 chacun)

DOCUMENTS

"Lettre au castor et à quelques autres"
de Jean-Paul Sartre
((Sartre-Beauvoir: édition établie, présentée et annotée par Simone de Beauvoir) (1940-1963)
Nrf ($15.95)

TRADUCTIONS

"Rites de passage" de William Golding
(Prix Nobel de littérature 1983)
Gallimard ($14.95)
"Une femme nommée Golda" de Michael Avallone
Belfond ($15.95)
"1984" de George Orwell
Folio ($5.95)
"Les Tolstoi" de Nikolaï Tolstoi
(histoire d'une grande famille russe: 1353-1983)
Presses de la Renaissance ($16.95)

——oOo——

UN VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

Nous sommes heureux de compter au nombre des membres de notre association le Professeur Jean Gabriel Castel à qui la Faculté de Droit d'Osgoode vient de rendre hommage à l'occasion de son 25ème anniversaire de collaboration.

Né en France en 1928, M. Jean Castel a servi dans la Résistance. Après la 2ème Guerre Mondiale à l'issue de laquelle il reçut la croix du Combattant et la médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, il reprit ses études à l'Université de Paris et à l'Institut de droit comparé dont il sortit en 1950 avec une bourse pour les États-Unis.

Membre de la Faculté de Droit d'Osgoode depuis 1958, il y enseigne le droit international public et privé et les Relations Économiques Internationales.

CHAMPLAIN

L'une des plus importantes librairies françaises au Canada située au coeur de Toronto.

DISQUES, CARTES DE SOUHAITS, MANUELS SCOLAIRES, JEUX ÉDUCATIFS, ENCYCLOPÉDIES, DICTIONNAIRES etc.

107, rue Church (angle Richmond) **Toronto**
(416) 364-4345

LAPEDUS
HURST
WYNBERG
BRIEF
ROTFARB
CHARTERED
ACCOUNTANTS
COMPTABLES
AGRÉÉS

MAURICE ROTFARB, C.A.

Sheppard Centre, Suite 605
2 Sheppard Avenue East, Willowdale, Ontario
Canada, M2N 5Y7 Tél. (416) 222-9080

AIR FRANCE

4 vols directs par semaine TORONTO — PARIS — TORONTO

SOIREE DE NOEL... une réussite

Ceux qui ont eu le courage d'affronter le froid et les rues tristes du bas de la ville pour assister à la soirée de Noël de l'UFE n'ont pas été déçus.

Une soirée de Noël dans une école aux voûtes gothiques, quel décor inattendu et insolite pour un groupe de Français désinvoltes et joyeux qui se retrouvaient là au moment des fêtes! Et pourtant; quel choix judicieux, après le succès remporté par cette réunion.

Depuis le sourire chaleureux qui vous accueillait à l'entrée jusqu'à la surprise au seuil de cette haute salle d'où la gaîté fusait jusque sous les voûtes en arcades, c'était la fête... Visages familiers, amis retrouvés, nouveaux arrivés, se pressaient au bar, en conversations animées, pour renouer avec ce réseau amical et efficace qu'est l'U.F.E.

Un buffet succulent préparé par le traiteur Daniel et Daniel attendait au chaud que chacun vienne se servir et le ton de la convivialité montait autour des tables en même temps que la nourriture et le vin apportaient réconfort et bien-être.

Le nouveau Consul Général, M. Louis Vorms qui honorait cette soirée de sa présence, accompagné de Madame Vorms et de leur fille, fit une brève allocution fort appréciée. Mais bientôt, la musique fut la plus forte et elle entraîna les couples dans la danse, exercice salutaire après l'abondance du repas.

La large dimension de la salle permettait aux danseurs de s'y ébattre à l'aise et les grandes tables rangées tout autour, bien espacées, invitaient à un va et vient facile et agréable. Il y eut un entr'acte pour le tirage de la tombola: une bouteille de cognac offerte par M. le Consul-général Guérand, qui nous a quitté en automne et se rappelait ainsi, de façon fort agréable, à notre souvenir.

Et la danse reprit de plus belle jusqu'à l'heure du départ.

Félicitations au président, M. Michel Klein, qui se vit chargé sans préavis de la musique et du maniement de l'équipement sonore, entreprises toujours particulièrement délicates.

Un grand merci à tout le comité qui, au moment de Noël où chacun éprouve plus particulièrement le besoin de se sentir entouré, a su recréer ce milieu d'affinités chaleureuses et réconfortantes pour les Français de Toronto, leurs familles et leurs amis.

On peut regretter seulement que tous nos compatriotes qui envahissent les réceptions du 14 juillet ne viennent pas plus nombreux fêter Noël et la nouvelle année. Ils ont vraiment raté une bonne soirée.

P.S. — Et les déshérités furent eux aussi plus ou moins de la fête: l'abondance des mets nous permit de remettre un grand panier chez le directeur de la "Scott Mission", le Rev. Ziedman, qui envoya à l'U.F.E. une lettre de remerciements.

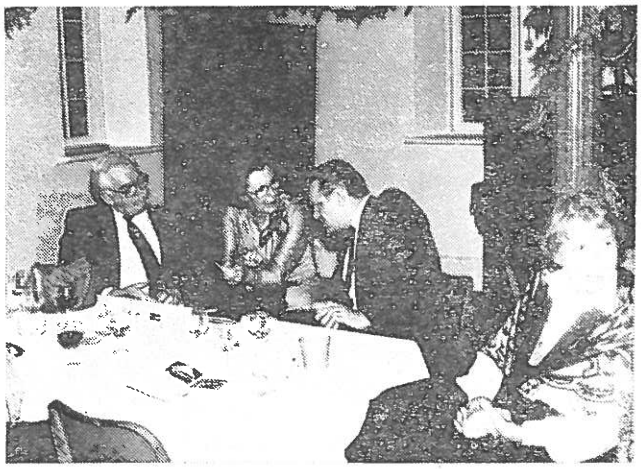

Devenez Membre de l'U.F.E.

Section Ontario

Nom: _____ Prénom: _____

Profession: _____ Téléphone: _____

Adresse: _____

_____ Code Postal: _____

A REMPLIR ET RETOURNER

avec un chèque de 25 $ pour cotisation annuelle
et abonnement au journal "VOIX DE FRANCE"
U.F.E., P.O. Box 213, Adelaide Street Station, Toronto, Ont. M5C 2J1

Le Petit Gaston's

Restaurant Français

La haute cuisine de Gaston, M.D.C.

35, rue Baldwin **Toronto** **Tel. 596-0278**